

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi de Bischwiller et Environs

Objet :

Modification du zonage pour permettre la continuité de l'activité de concassage de la société EQIOM des suites de la demande de l'extension du périmètre ICPE sur le site de la gravière à Bischwiller.

Pour ce faire le Vice-Président, M. Jean-Lucien NETZER, a pris un arrêté le 10 aout 2022 prescrivant une enquête publique qui se tiendra du **vendredi 26 aout à 9 heures au lundi 12 septembre 2022 à 17 heures inclus**.

Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié le cas échéant pour tenir compte des éventuelles réserves et recommandations du commissaire enquêteur, des observations du public et des avis émis et joints au dossier de l'enquête, sera présenté à l'approbation du Conseil Communautaire qui, conformément aux dispositions de l'article L. 153-54 à L.153-59 du code de l'urbanisme, se prononcera par une déclaration de projet et décidera de la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de Bischwiller et Environ.

Monsieur Jean-Louis Demand a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Le dossier d'enquête publique sur support papier sera consultable à l'annexe de l'hôtel de Ville de Haguenau - 2 rue des Chevaliers – 67500 HAGUENAU ainsi qu'à la mairie de Bischwiller - 1-9 Pl. de la Mairie, 67240 Bischwiller, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur un poste informatique à l'annexe de l'hôtel de Ville de Haguenau, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sur la page dédiée à l'enquête publique sur le site www.registredemat.fr/plui-bischwiller-et-environs-mec

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences les jours suivants :

- **Vendredi 26 aout de 9h00 à 12h00 à la mairie de Haguenau (salle 21),**
- **Mercredi 7 septembre de 13h30 à 17h00 à la mairie de Bischwiller (salle 018),**
- **Lundi 12 septembre de 13h30 à 17h00, à la mairie de Bischwiller (salle 018).**

Des mesures particulières d'accueil du public seront mises en place en mairie en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de COVID-19.

Pendant le délai de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignant sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à l'annexe de l'hôtel de ville de Haguenau et en mairie de Bischwiller,
- soit en les adressant par voie postale au siège de la Communauté d'Agglomération de Haguenau à l'attention du Commissaire enquêteur – déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi de Bischwiller et Environs – 84 route de Strasbourg – BP 50244 – 67504 HAGUENAU Cedex,
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : plui-bischwiller-et-environs-mec@registredemat.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la Communauté d'Agglomération et à la mairie de Bischwiller pendant un an après la date de clôture de l'enquête. L'autorité responsable du projet de modification est la Communauté d'Agglomération de Haguenau, représentée par son Vice-Président, Jean-Lucien NETZER et dont le siège administratif est situé à 84 route de Strasbourg – 67504 HAGUENAU Cedex.